



INERTAM'TOUR PACA – 6 et 8 octobre 2008

Interdit en France depuis 1997, l'amiante est toujours présent dans les bâtiments construits avant cette date et la législation rend le Diagnostic Amiante et le désamiantage obligatoires.

L'amiante présente **un risque pour l'Environnement** mais c'est avant tout **un danger réel de Santé Publique**.

DESAMIANTER OUI ET APRES ?

INERTAM est le premier centre de destruction d'amiante par vitrification plasma AU MONDE qui offre aux collectivités et industriels la solution pérenne que l'enfouissement ne permet pas :

- **la destruction définitive des déchets amiantés et la valorisation du COFALIT**, vitrifié dont l'innocuité et la non dangerosité ont été démontrées,
- **la libération du détenteur du déchet de toute responsabilité par transfert de propriété**

INERTAM vient à la rencontre des Institutionnels, Professionnels du bâtiment, Industriels, Journalistes spécialisés de la région PACA pour 2 conférences – débats :

**« LA GESTION DES DECHETS D'AMIANTE :
VERS UNE DEMARCHE RESPONSABLE DE VALORISATION »**

Lundi 6 Octobre 2008 à 10H00

**à L'Hôtel PULLMAN
Marseille Palm Beach**
200, Corniche Kennedy
13007 MARSEILLE

Mercredi 8 Octobre 2008 à 10H00

**à L'Hôtel NOVOTEL
Monte Carlo**
16, Bd Princesse Charlotte
MC 98000 MONACO

INERTAM est une **ICPE** (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) qui développe depuis plus de dix ans un procédé industriel propre et non assujéti à la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes).

INERTAM est autorisé à traiter jusqu'à 8000 tonnes de déchets amiantés et 2000 tonnes de DIS/AN (arrêté préfectoral 2003/139 du 16/04/03 et du 19/06/06...) **des 170 pays signataires de la Convention de Bâle.**

L'engagement d'INERTAM est de répondre au mieux aux problématiques des générations futures et de faire face aux évolutions de marchés, de technologies et de procédés le plus objectivement possible et ce, dans le respect de notre Environnement naturel et humain.

Sur invitation, pour participer :

eclave@inertam.fr

0 810 AMIANTE (prix d'un appel local)